

Master Droit notarial

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Présentation

L'objectif du Master Droit notarial est de former, selon la voie universitaire, les futurs notaires. Tous les étudiants reçus en Master 2 intègrent l'Institut National des Formations Notariales (INFN) où ils continuent, par quatre semestrialités, le Diplôme Supérieur du Notariat. L'obtention du Master 2 Droit notarial conditionne l'accès directe au centre de formation de Paris de l'INFN. Le Master 2 constitue à la fois la dernière année du cycle de Master et la première année de DSN, première étape spécifique du cursus du futur notaire.

Même si la formation dispensée est susceptible d'intéresser certains secteurs professionnels non spécifiquement notariaux (secteur immobilier ; secteur bancaire ou des assurances notamment), sa vocation première est de préparer à la profession notariale. La profession notariale est donc le lieu d'accueil de la très grande majorité des étudiants pourvus d'un Master 2e année de droit notarial.

Programme

ORGANISATION

Volume horaire du Master sur 2 ans : 851 h

Admission

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

Contacts

Responsable du diplôme

Isabelle Dauriac

Responsable du diplôme

Clothilde Grare-Didier

Contact administratif

01 76 53 44 21

scolarite.master.deg@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

120

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation